

### **Handicapés au travail : on est loin du compte...**

Trois ans après la loi de février 2005 sur l'égalité des chances, le taux de chômage des handicapés atteint 17%, le double de l'ensemble de la population (7,2%). Plus de la moitié des entreprises ne remplissent pas leurs obligations légales.

Les demandeurs d'emploi handicapés (200 000) connaissent certes des difficultés particulières, comme un faible niveau de formation, un âge plus élevé que la moyenne et une carrière souvent interrompue. Mais l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt) entend montrer que la méconnaissance du handicap, les préjugés, et le manque de bonne volonté des entreprises constituent de réels freins à l'embauche. Alors que plus de 100 000 entreprises sont assujetties à l'obligation d'employer au moins 6% de personnes handicapées, 27% d'entre elles n'en emploient aucun et 28% n'atteignent pas ce quota, préférant payer des pénalités financières. Pour éviter que la situation ne s'aggrave, dans un contexte général défavorable à l'emploi, l'Agefiph, l'organisme collecteur des amendes d'entreprises ne remplissant pas leurs obligations, va consacrer 130 millions d'euros sur deux ans à des mesures en faveur des handicapés en difficulté d'insertion. Fin septembre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés immédiatement disponibles s'élevait à 202 000, en baisse de 3,4% en un an. Plus d'un demandeur d'emploi handicapé sur quatre (27%) s'est inscrit au chômage en raison d'un problème de santé, notamment à la suite d'un licenciement pour inaptitude. Le taux d'emploi des personnes handicapées dans les entreprises reste inférieur aux 6% requis par la loi : en 2006, il était de 4,4% dans le privé ; guère mieux qu'en 2002 (4,2%) et de 3,5% dans la fonction publique. En équivalent emplois à temps plein, les handicapés représentent 2,7% des salariés. 27 000 entreprises sur les quelque 100 000 concernées n'emploient aucun handicapé, préférant payer des pénalités financières.

Certes le nombre de personnes handicapées en emploi augmente : 715 000 personnes handicapées avaient un emploi fin 2006, soit 4% de plus en un an. Mais la hausse s'explique notamment par l'augmentation des emplois à temps partiel ou sur CDD, selon une étude de la Dares (ministère de l'Emploi). Selon l'Agefiph (fonds d'insertion pour l'emploi des handicapés), 52% des salariés handicapés sont ouvriers (contre 35% en général) et 20% occupent des postes de cadres, professions intermédiaires ou techniciens (contre 43%). La moitié des emplois occupés par les personnes handicapées se concentre sur 22 métiers, avec une prédominance pour ceux d'agents d'entretien et agents administratifs. Une grande majorité de personnes handicapées (575 000) travaillent en milieu ordinaire de travail, 105 000 en établissements et services d'aide par le travail et 35 000 sont des travailleurs indépendants.

Source : [http://www.apf.asso.fr/documents/delegations/veille\\_presse\\_17-11-08.doc](http://www.apf.asso.fr/documents/delegations/veille_presse_17-11-08.doc)